

Santecois

N°166

Vendredi 19 septembre 2008

Prochaine parution le 3 octobre 2008

Rédaction du Santecois :

Tél : 02 98 29 74 65

Fax : 02 98 29 79 12

Mail : mairie-de-santec@wanadoo.fr

www.santec.fr



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

RENTREE SCOLAIRE

Le Maire, Bernard LE PORS, Henri LE GOFF, 1^{er} Adjoint et Annie PRIGENT, Conseillère municipale déléguée aux écoles, on fait la tournée des écoles à l'occasion de la rentrée scolaire 2008-2009. L'équipe Municipale a été reçue par Anne KERSEBET directrice de l'école publique Tanguy Prigent qui leur a fait part des effectifs de rentrée, avec 110 enfants répartis en cinq classes sur les deux sites, le Bourg et le Dossen. Quant à Anne LE DUC, nouvelle directrice de l'école privée Notre Dame de Lourdes, elle a accueilli 65 élèves répartis sur trois classes. Ce sont donc 175 enfants scolarisés sur la commune.



L'équipe municipale reçue par Anne Kersébet



Anne LE DUC a accueilli la délégation municipale

PERMANENCES DES ELUS

Bernard LE PORS , Maire	Lundi Mercredi Samedi	De 9h30 à 12h
Henri LE GOFF : sport, culture, loisirs bibliothèque, petite enfance, jumelage, école	Jeudi	De 9h à 12h
Françoise LE FUSTEC : administration générale, finances, gestion du personnel	Lundi	De 8h30 à 10h
André JEZEQUEL : travaux, urbanisme, intercommunalité, équipement, services techniques	Vendredi	De 10h à 12h
Marie-Ange LE STER : cadre de vie, animations, tourisme, communication externe, promotion de la commune	Vendredi	De 10h à 12h
Jean Marc TANGUY : ruralité, littoral, environnement, développement durable, sécurité	Jeudi	De 13h30 à 15h30
Pascale DEPRAETRE , déléguée aux affaires sociales, Joseph CUEFF et Julie MOAL , membres du Centre Communal d'Action Sociale	Lundi	De 16h à 17h
Stéphane HANSMETZGER , conseiller municipal, peut vous guider dans vos démarches et vous mettre en relation avec le ou les élus ou tout autre interlocuteur concerné	☎ 06.80.02.74.81.	

En dehors des jours et heures de permanences, les élus se tiennent également à votre disposition, sur rendez-vous. N'hésitez pas à contacter la mairie de Santec au 02.98.29.74.65.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SERVICES DE GARDE

Médecins :
EN CAS D'URGENCE
APPELEZ LE 15

Pharmacies :



Du 19 au 25 septembre :

LOHOMELET, Losquédic, Plougouml
J 02.98.29.91.34.

Du 26 septembre au 2 octobre :

ETAT CIVIL

Naissance :

Axel LE BIHAN, né le 6 septembre, fils de David et de Sophie, 260, rue du Pemp Hent.
Duc Hoa, Théo NGUYEN, né le 7 septembre, fils de Duc Thien et de Thi Bich Tram, 160bis, rue de Ty Pella.

Décès :

François MAZE, 81 ans, décédé le 13 septembre, 130, allée des mésanges.

HORAIRES DE LA MAIRIE



Depuis le 1^{er} septembre la mairie est ouverte au public aux heures suivantes :

OUVERT	Matin	Après midi
Du Lundi Au Vendredi	8h30. 12h30	13h-17h
Samedi	FERME	



Your complimentary use period has ended. Thank you for using PDF Complete.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

du service à domicile

on/Santec, créée le 28 mai 1956, R. Elle a l'agrément qualité de la de l'emploi et de la formation communes de Saint Pol de Léon de la loi de 1901, par un conseil d'administration formée de deux

secrétaires salariées, Katell GUILLOU et Anne-Laure ROUE et d'une encadrante de proximité, Nathalie TONNARD, responsable du personnel et des relations avec les personnes aidées.

Vous souhaitez ou vous avez besoin d'être accompagné à domicile

L'association vous propose deux dispositifs :

- Le service prestataire : l'ADMR met à votre disposition ses professionnels qualifiés. L'association est leur employeur.
- Le service mandataire : vous êtes l'employeur de votre aide à domicile. Vous signez avec l'association un contrat de mandat et elle effectue pour vous toutes les démarches administratives liées à l'emploi d'un salarié.

Quels services l'ADMR peut-elle vous apporter ?

Actes ordinaires de la vie quotidienne : Entretien du cadre de vie, courses, préparation des repas, ménage, rangement, entretien du linge.

Actes essentiels de la vie quotidienne : Aide au lever, au coucher, stimulation à la toilette, aide à la prise des repas, aide au déplacement.

Vie sociale et relationnelle : Promenade, accompagnement, tâches administratives, lecture, correspondance, écoute, dialogue, sortie d'hospitalisation.

Sur quel financement ?

Les tarifs sont fixés en fonction de votre situation. Des organismes tels que le Conseil Général, les caisses de retraite (l'ADMR a un agrément de toutes les caisses de retraite), les Mutuelles, peuvent vous accorder une aide.

Une réduction d'impôts égale à 50% de la dépense engagée, voire un crédit d'impôt est possible (dans la limite d'un plafond fixé annuellement).

L'association, représentée sur la commune de Santec par Marie-Rose QUIMERCH, se déplace à domicile et se charge de toutes les démarches administratives pour obtenir le financement.

Le service de Téléassistance Filien

Pour permettre aux personnes seules ou en couple, de continuer à vivre en toute sécurité à domicile, l'ADMR assure l'installation et la maintenance d'appareils de téléassistance au fonctionnement simple. Il suffit de fournir les coordonnées téléphoniques de 3 personnes. En cas de problème, une simple pression sur le bouton du pendentif ou du bracelet suffit à rentrer en relation avec la centrale d'écoute basée à Verdun. Celle-ci fait alors le nécessaire pour que la personne qui appelle soit prise en charge. Le bénévole responsable est Joseph Abéguilé. Une réduction d'impôt égale à 50% de la dépense peut être obtenue.

L'aide aux familles

L'ADMR gère également le service Famille en collaboration avec Liliane Jaudet, responsable bénévole. Les TISF (Technicienne de l'intervention sociale et familiale) sont des professionnelles qualifiées qui interviennent auprès des familles dans les cas suivants : naissance, maladie, fatigue, hospitalisation, accident, décès

Des aides financières sont possibles sous certaines conditions de ressources. L'association effectue toutes les formalités nécessaires à l'obtention d'une prise en charge auprès des organismes financeurs : caisses d'allocations familiales, caisses primaires d'assurance maladie, PMI, mutualité agricole, mutuelles,

ADMR, 17 rue Batz, St Pol de Léon

Téléphone-fax : 02.98.19.11.87.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h

et de 13h30 à 16h

Fermeture mensuelle : le 1^{er} mercredi du mois.



**SYNDICAT MIXTE DU LEON
LES SUBVENTIONS ANAH**

Pouvoir rester chez soi lors d'une perte de mobilité

est le souhait de tout le monde. Parfois, un accident, l'âge ou un handicap rendent difficile ce maintien à domicile car le logement n'est pas toujours adapté. Des aides techniques et financières existent pour vous aider à modifier votre maison afin de pouvoir y demeurer : remplacement des baignoires par des douches, rampes d'accès, création de chambre au rez-de-chaussée, monte-escaliers...

Le manque de confort peut aussi être un obstacle à une vie à la maison. Toilettes, salles de bain, chauffage, isolation sont des éléments importants. Des subventions sont possibles pour les installer ou les remplacer, selon certaines conditions de revenus.

Des aides spécifiques peuvent également être attribuées aux propriétaires occupants allocataires du RMI.

Le syndicat mixte du Léon aide les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs dans leurs démarches liées au logement : aides à l'amélioration de l'habitat, assistance au montage des dossiers de financement, assistance technique, liens avec les organismes spécialisés... **Ses interventions sont gratuites.**

N'hésitez pas à les contacter au 02.98.61.91.51. ou à la Maison des Services les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois de 10h30 à 12h.

COMMUNIQUÉ

**SITE INTERNET DE LA
COMMUNE**



La commune de Santec est vivante et un site internet doit être vivant et donner envie de venir à Santec.

Dans cette optique, la municipalité a créé un groupe de travail pour modifier le site existant.

Aujourd'hui, la structure générale du site est définie : situation géographique, services, écoles, associations, commerces..., patrimoine, activités, logement, etc...

La nouvelle étape est la mise en forme et la mise à jour de ces diverses rubriques. Pour cela, les santécois seront mis à contribution pour partager leur savoir, présenter leur association, informer des possibilités d'hébergement ou encore pour signaler un évènement.

Il vous est donc demandé de réserver un bon accueil aux membres du groupe de travail dans leurs recherches auprès de la population. Toute personne désirant communiquer une information, est invitée à prendre contact avec la mairie.

ASSOCIATIONS

INITIATIVES SANTEC

Thé Dansant

L'association des commerçants, artisans et professions libérales « Initiatives Santec » organise un après-midi dansant le dimanche 12 octobre à partir de 14h à la salle polyvalente, animé par l'orchestre MELOGAMME composé de 4 musiciens.

Restauration sur place (café, thé, gâteaux...), loterie (nombreux lots à gagner).

Tarif : 2€

ANNONCES

FETE DE CLASSE



Afin de préparer la sortie des 40 ans, une première réunion aura lieu le vendredi 19 septembre à 20h au Marigny à SANTEC.

CESSATION D'ACTIVITE

En raison de sa cessation d'activité, Sylvie, gérante des « Embruns » invite sa clientèle à un pot de départ, le dimanche 21 septembre de 18h à 21h30.

**DON DU SANG
PROCHAINES COLLECTES**



Les prochaines collectes pour le don du sang auront lieu les **1^{er} et 2 octobre** à la salle Michel Colomb de St Pol de Léon de 8h15 à 12h30.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[*Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features*](#)